

Association TAMBOUR BATTANT

6 rue de la Madeleine 25000 Besançon **Tél**: 09 61 66 63 39

e-mail : tbattant@orange.fr
site : http://tbattant.free.fr

Besançon, le 23 avril 2011

Bonjour à toutes et à tous,

Le prochain Marché des Arts se déroulera :

le dimanche 19 juin 2010 de 10h à 18h

Il se déroulera sur le quai de Strasbourg entre l'école Champrond et le Pont Battant.

Nous vous rappelons que les exposants sont depuis quelques années, sélectionnés sur dossier. Il est impératif de nous en adresser un avec la fiche d'inscription (en page suivante) pour nous permettre d'apprécier l'approche artistique que vous défendez. Merci de renvoyer votre dossier d'inscription complet, accompagné de votre règlement, **avant 20 mai 2011**.

A cette date le comité d'organisation procédera à une sélection des artistes retenus. Nous vous répondrons dans la semaine qui suit, par courriel.

Le coût de l'inscription s'élève à 10 € pour les frais de participation si vous avez adhéré à l'association en 2011. Si non les frais s'élèvent à 22 €, soit les 12 € d'adhésion à l'association + les 10 € pour frais de participation.

Nous vous rappelons deux points importants :

- En cas d'empêchement majeur, prévenir impérativement les organisateurs pour que l'emplacement soit ré-attribué, cette option est très appréciée des artistes en attente d'un espace d'exposition,
- Le chèque d'inscription sera encaissé après le marché de l'art, <u>même en cas de désistement.</u>

Nous vous demandons de faire suivre ce dossier à vos amis artistes par le biais de votre choix, nous n'envoyons plus de courrier en version papier pour le Marché des Arts.

Vous pouvez joindre Marine Poirrier par courriel, <u>marine.poirrier@orange.fr</u> (merci d'en user avec modération...)

La fiche d'inscription est en page suivante. Dans l'attente de vous accueillir, recevez nos plus cordiales salutations.

Pour le comité d'organisation de Tambour Battant

Marine Poirrier



Fiche d'inscription au Marché des Arts Dimanche 19 Juin 2010

à renvoyer pour le 20 mai 2011 au plus tard

La condition de participation au marché des Arts implique l'acceptation des conditions suivantes :

- Être prêt, stand installé pour 10 h,
- Rester sur place durant la journée pour accueillir le public sur votre espace,
- Rendre l'emplacement propre, chaque exposant est tenu de ranger le matériel prêté par l'association, à la fin de la journée,
- Chaque participant certifie détenir une police d'assurance responsabilité civile, dégageant l'association Tambour Battant, et déclare être l'auteur des œuvres qu'il présente.

Nom d'artiste							
Nom civil			Prénom				
N°	Rue						
Code postal	Ville						
Numéro (s) de téléphone(s)							
Courriel							
Site Internet							
Activité artistique : I	Peinture	Sculpture	Photo	Dessin			
Déclare être : Artiste a	mateur	Artiste professionnel					
N° de siret pour les artistes professionnels :							

Pièces à fournir avec votre inscription

- Une petite présentation de votre travail et de vos inspirations,
- Une ou deux photos d'une de vos œuvres, cependant si vous avez participé en décembre 2009 nous avons déjà des visuels. Nous les avons conservés dans un classeur. Il est alors inutile d'en renvoyer sauf si vous désirez montrer vos nouveautés,
- Un chèque, à l'ordre de tambour Battant, de 10 euros pour frais de participation si vous êtes adhérent à Tambour Battant pour 2011, de 22 euros (12 euros d'adhésion et 10 euros pour frais de participation),
- Une enveloppe affranchie si vous souhaitez être prévenus par courrier après la sélection.

Τ	oute	fiche	incom	olète	ne	sera	pas	prise	en	com	ote

Fait à	le	
	Signature	